



Chaque année, des milliers d'ultramarins font le choix du retour après un parcours de mobilité en France hexagonale ou à l'étranger. **Si le retour est un choix personnel et professionnel, nous portons tous en nous la volonté de contribuer au développement de notre île grâce à nos compétences durement acquises à l'extérieur.**

Mais le « retour au pays » n'est ni anodin ni facile. **Revenir, même avec des diplômes, implique bien souvent des sacrifices**, qu'il s'agisse de périodes de chômage contraintes ou de la nécessité de se réorienter professionnellement. Aux incertitudes de l'emploi s'ajoutent parfois d'autres difficultés, matérielles ou sociales.

Dans le meilleur des cas, le retour est difficile. Dans le pire des cas, il est impossible, car **pour les milliers qui reviennent, combien renoncent à revenir par anticipation de ces contraintes ?**

Face à cette situation, force est de constater que les institutions sont restées désespérément silencieuses. **Il n'existe pas d'aide au retour alors même que c'est une possibilité offerte par la Loi Egalité Réelle Outre-mer adoptée en 2017. Il n'existe d'ailleurs pas d'incitation à revenir comme il en existe pour partir.**

Si la mobilité, lorsqu'elle est choisie, peut être une chance de s'ouvrir à d'autres horizons, de se former, de grandir et d'acquérir de l'expérience, elle ne peut pas représenter le seul modèle de réussite proposée aux jeunes ultramarins. Mais surtout, **nous pensons que le retour, dès lors qu'il est envisagé, doit être encouragé et accompagné.**

Depuis quelques années nos associations se sont engagées pour le retour des ultramarins dans leur territoire d'origine. Malgré l'énergie que nous mettons pour faciliter le retour de la diaspora, **nos actions ne pourront aboutir durablement sans un investissement politique fort de la part des institutions.**

C'est pourquoi nous interpellons aujourd'hui l'ensemble des candidat.e.s **pour que la question du retour au pays fasse partie intégrante de la politique relative à l'emploi, la mobilité et la formation.** Des mesures ambitieuses devront être prises afin de créer les meilleures conditions pour un retour réussi.



5 PROPOSITIONS POUR LE RETOUR DES ULTRAMARINS

Propositions à destination des candidat.e.s aux régionales & départementales, émises par les associations du "retour au pays" ultramarines : Réunionnais de retour au péi, Alé Vini Guadeloupe



GUICHET & AIDES AU RETOUR

Mettre en place des aides au retour (billet d'avion, aides à l'installation / au déménagement) gérées par un service dédié au sein de la Région : le Guichet retour

L'article 49 de la loi Egalité Réelle Outre - Mer (2017) permet de financer "des aides et mesures destinées à faciliter le retour des ultramarins dans leur collectivité d'origine dans les cinq ans après l'accomplissement d'une période de formation" via le fonds de continuité territoriale.

Cette possibilité n'a pas encore été exploitée par nos collectivités locales.

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA MOBILITÉ



Mettre en place une structure de pilotage pour coordonner les acteurs de la mobilité autour d'une vision stratégique commune, intégrant le retour.

Il n'existe pas de structure de pilotage commune pour coordonner les nombreux dispositifs de mobilité. La mise en place d'un Comité de Pilotage de la Mobilité dans chacune de nos régions permettrait de rassembler l'ensemble des acteurs de la mobilité (Collectivités, Etat, mais aussi nos associations) autour d'une politique commune intégrant pleinement la question du retour.



EMPLOI & COMPÉTENCES

Lancer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) à l'échelle régionale pour tendre à l'adéquation entre besoins en compétences et formation.

Un des obstacles le plus fréquent au retour est l'absence de débouchés professionnels sur le territoire d'origine par rapport à la formation choisie. La politique de formation doit permettre aux jeunes de s'orienter vers les filières d'avenir afin de leur offrir les meilleures perspectives d'employabilité locale.



PLATEFORME NUMÉRIQUE : CVTHÈQUE

Développer une plateforme numérique pour mettre en lien les profils des candidat.e.s au retour et les besoins des entreprises locales.

Recenser les profils des ultramarins en mobilité permettrait de mettre en lumière ce vivier de compétences auprès des recruteurs. Une plateforme de ce type entre en expérimentation en Guadeloupe, portée par l'association Alé Vini, en lien avec Pôle Emploi. L'association Réunionnais de Retour au Péi souhaite porter le même projet pour la Réunion, avec le soutien des collectivités locales.



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Mettre en avant le retour au pays après une expérience de mobilité comme une richesse pour le développement du territoire.

Les campagnes de communication institutionnelles valorisent plus souvent le départ en mobilité que le retour. Une communication positive autour de l'expérience du retour doit être mise en place.